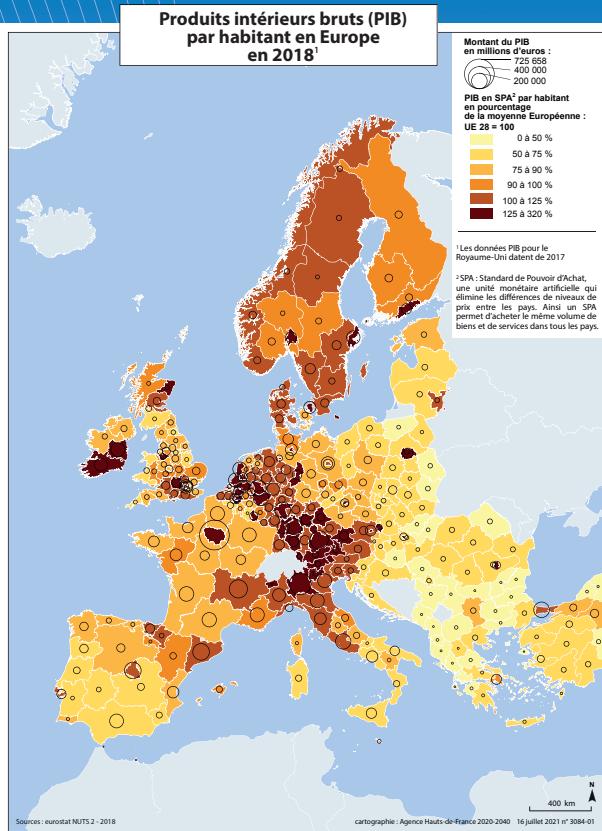


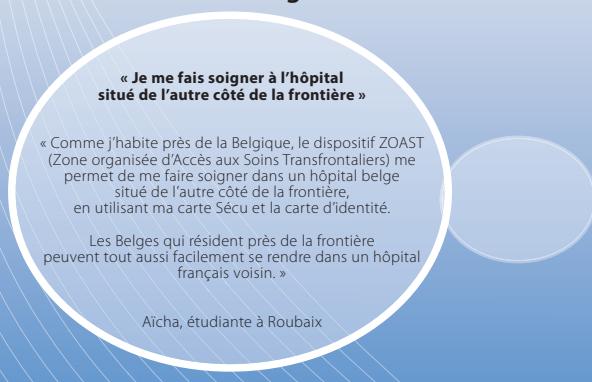
Région en transition(s), Europe(s) en construction

« Il me semble qu'à 27, à 30 ou à 32 pays européens, nous pouvons avoir trois ambitions communes : un espace de paix active, un cadre pour le développement durable et une manière particulière de gérer valoriser notre diversité culturelle. »

Jacques Delors, *Mémoires*, 2003



La fusion des deux régions a permis de placer les Hauts-de-France au cinquième rang des régions françaises et aux alentours de la vingt-cinquième place des régions européennes en termes de richesses produites. Au regard des critères européens, elle se place parmi les régions en transition avec un PIB/hab de 80 (base UE 28 =100), ce qui correspond à l'ancien classement des deux régions.



FEDER (Fonds européen de développement régional) : ensemble d'aides financières européennes permettant de corriger les inégalités entre régions pour renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.



Le décalage observé par rapport au classement de la France (indice 104) est dû notamment à l'organisation à la fois économique et administrative du pays qui concentre une part majeure des richesses et des fonctions de commandement en Ile-de-France (indice 177).

Chiffres clés

350 km de frontières terrestres entre les Hauts-de-France et la Belgique (165 km à vol d'oiseau)

2 913 km de frontières terrestres entre la France métropolitaine et 8 pays voisins

14 647 km de frontières terrestres entre l'Union européenne et 21 pays voisins

158 projets et **72** micro-projets Interreg France-Wallonie-Vlaanderen/Flandre (2014-2020) pour 170 millions d'euros de subventions.

10,8 millions d'habitants concernés par Interreg France-Wallonie-Vlaanderen/Flandre

Interreg : programme permettant la coopération entre des acteurs de régions européennes pour effacer les frontières au sein de l'Union européenne. Ce programme concerne notamment des projets de coopération transfrontalière

Région en transition : région dont le PIB par habitant est compris entre 75 % et 90 % de la moyenne de l'Union européenne.

